

Couvre-feu : le point sur les services publics assurés par la communauté urbaine



Mis à jour le 19 janvier 2021

Depuis le 16 janvier 2021 un couvre-feu s'applique de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Maintien des services essentiels aux habitants

La communauté urbaine assure la continuité de service dans les conditions normales, aux jours et horaires habituels :

- Déchets (collecte et déchetterie). Toutes les informations pratiques et les conditions d'accès aux déchetteries: [cliquez ici](#)
- Voirie,
- Eau et assainissement,
- Logement.

Conditions d'accès aux équipements culturels et sportifs

Les piscines

Les piscines d'Andrésey, Saint-Exupéry à Poissy, Les Mureaux et Porcheville restent exceptionnellement ouvertes pour :

- les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- les entraînements des sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

Les piscines de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy (Migneaux), Verneuil-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Aubergenville, Aqualude à Mantes-la-Jolie et Aquasport à Mantes-la-Ville sont fermées.

La patinoire à Mantes-la-Jolie

La patinoire reste ouverte uniquement pour l'accueil des Instituts médicoéducatifs (IME) le lundi de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 11h à 12h.

La médiathèque aux Mureaux

La médiathèque est ouverte du mardi au dimanche, de 14H à 17H30 avec une jauge maximale de 50 personnes.

Un click & collect, système de commande en ligne et de retrait sur place est disponible. Plus d'infos >> [cliquez ici](#)

Centre de la Danse Pierre Doussaint aux Mureaux

Le CDLD ferme ses portes à 17h30 pour respecter la mesure du couvre-feu.

Conservatoire à Rayonnement Départemental à Mantes-la-Jolie

Pour respecter le couvre-feu, la fin des cours collectifs se fait à 17h. Les autres cours se terminent à 17H30. Pour les cours ayant lieu après 17h30, ceux-ci se dérouleront en visio enseignement.

Théâtre de la Nacelle à Aubergenville

Fermeture au public.

Parc aux étoiles à Triel-sur-Seine

Fermeture au public. Néanmoins, le Parc aux Etoiles vous propose un programme 100 % virtuel en direction de tous les publics 7 jours sur 7. Pour en savoir plus > [cliquez ici](#)

Pour les remboursements de vos activités culturelles, nous vous invitons à remplir en ligne votre [formulaire de demande de remboursement](#) des billets achetés.

Déchets

Collecte des déchets sur le territoire

Toutes les collectes sont assurées telles que prévues au calendrier. Retrouvez vos calendriers de collecte habituels ville par ville sur <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/collecte-par-commune>

Déchèteries

Les 13 déchèteries accessibles aux habitants du territoire restent ouvertes selon les modalités d'accueil actuellement en vigueur. Retrouvez les horaires adaptés et les modalités d'accès sur <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-des-dechets/decheteries-et-ressourceries/assouplissement-des-conditions>

Rappel des consignes à respecter #jesoutiensmonripeur

- Les ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans les bacs. Pour rappel, les mouchoirs, masques, lingettes ou gants en plastique doivent être jetés dans des sacs étanches puis déposés dans des bacs
- Les emballages recyclables sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les déchets végétaux sont collectés en bac ou en sacs en papier à hauteur d'un seul bac ou de 3 sacs maximum par collecte
- Les encombrants sont ramassés, aux dates indiquées sur les calendriers, à hauteur d'1m3 maximum par foyer et par collecte

Eau et assainissement

La qualité sanitaire de l'eau potable totalement garantie

Depuis le début de la crise sanitaire 100% des analyses sur la qualité biologique des eaux sont conformes :

- L'agence Régionale de Santé assure les prélèvements et analyses de l'eau potable distribuée aux habitants
- Ces contrôles sont complétés par les analyses d'autocontrôle de tous les exploitants du territoire (Suez Eau France, Veolia Eau, Saur et SEFO).

Continuez à consommer l'eau du robinet en toute sécurité

- Par mesure de précaution les taux de chlore présents dans l'eau distribuée correspondent aux limites hautes conseillées. Ce niveau permet de prévenir le risque de développement du virus dans l'eau et de l'éliminer lors du lavage des mains.
- C'est pourquoi, vous pouvez parfois constater un goût de chlore plus important qu'à l'habitude >> **Atténuez ce goût en mettant vos carafes d'eau au réfrigérateur quelques heures.**

Jetez vos lingettes à la poubelle uniquement

Concernant la collecte des eaux usées, nos agents constatent depuis le début de cette crise sanitaire la présence de quantités importantes de lingettes qui endommagent les réseaux d'assainissement et bouchent les canalisations.

- Nous vous rappelons qu'il est plus que jamais essentiel de respecter les gestes civiques en jetant à la poubelle et non dans les toilettes les lingettes usagées, **même celles mentionnées « biodégradables ».**

Transport

Transports en commun

Plan de transport SNCF quasiment normal à partir du lundi 16 novembre : 100% en heures de pointe et quelques adaptations du fait de la fréquentation réduite avec alors un espacement à 30 minutes maintenu ; le plan de transport du RER A est normal.

Nous vous invitons à vous reporter sur les outils digitaux, dont l'application SNCF et le site [transilien.com](https://www.transilien.com), sur lesquels vous trouverez les informations mises à jour en temps réel.

A partir du mardi 1er décembre 2020, en raison du confinement et de la baisse de fréquentation en heures creuses dans les transports, **des ajustements sur certains réseaux de bus sont mis en place :**

- Du lundi au vendredi : entre 10h et 16h, un bus toutes les 20 minutes, au lieu de toutes les 10 minutes. Les trajets pour le lycée François Villon ne sont pas modifiés.
- Réseau Poissy Aval (Poissy - Gare Nord Chanteloup-les-Vignes - Les Ouches) : la ligne 25 va être allégée de 21h jusqu'à la fin du service (un bus toutes les 40 minutes environ au lieu de toutes les 20 à 25 minutes).
- Réseau des Mureaux : Les bus circuleront à des fréquences réduites du lundi au vendredi jusqu'au vendredi 11 décembre. Reprise normale le lundi 14 décembre. La navette 1 et la ligne 7 circuleront de nouveau normalement le samedi à compter du 5 décembre.

Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter les horaires de votre ligne sur le site www.transdev-idf.com ou sur les applications Transdev Île-de-France, disponibles sur l'[Appstore](#) et le [Google Play Store](#).

Le port du masque est obligatoire dans les transports et dès l'entrée en gare

Tout au long de votre trajet, pour tout voyageur de 11 ans ou plus, le port du masque est obligatoire. Le non-port peut faire l'objet d'une amende de 135€ et les voyageurs doivent être munis de leur attestation de déplacement dérogatoire.

Logement social

Afin de respecter les mesures de protection sanitaire, les administrés sont invités à privilégier les solutions suivantes plutôt que de se rendre dans l'un des 3 bureaux d'accueil :

- Contacter le service par téléphone ou par email pour tout renseignement sur les modalités de demande de logement social ou pour toute information concernant un dossier en cours d'instruction
- Transmettre les pièces de leur dossier par email, par courrier postal ou par dépôt dans la boîte aux

lettres de chaque antenne logement

- Créer, renouveler et modifier leur demande sur le guichet en ligne : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Le public est accueilli, dans le respect des gestes barrières. Le port du masque est obligatoire et le demandeur doit venir seul (sauf cas particulier après validation du service). Les créations de dossier de demande de logement sont effectuées sur rendez-vous.

Retrouvez les informations pratiques et les modalités de dépôt de dossier sur <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/habitat/faire-une-demande-de-logement-social>

Sport

Les piscines

Les piscines d'Andrésey, Saint-Exupéry à Poissy, Les Mureaux et Porcheville restent exceptionnellement ouvertes pour :

- les activités sportives participant à la formation universitaire ;
- les entraînements des sportifs professionnels et de haut niveau ;
- les activités physiques des personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu par la maison départementale des personnes handicapées ;
- les formations continues ou des entraînements obligatoires pour le maintien des compétences professionnelles.

Les piscines de Conflans-Sainte-Honorine, Poissy (Migneaux), Verneuil-sur-Seine, Meulan-en-Yvelines, Aubergenville, Aqualude à Mantes-la-Jolie et Aquasport à Mantes-la-Ville sont fermées.

La patinoire à Mantes-la-Jolie

La patinoire reste ouverte uniquement pour l'accueil des Instituts médicoéducatifs (IME) le lundi de 13h45 à 15h45 et le mercredi de 11h à 12h.

Culture

La médiathèque aux Mureaux

La médiathèque est ouverte du mardi au dimanche, de 14H à 17H30 avec une jauge maximale de 50 personnes.

Un click & collect, système de commande en ligne et de retrait sur place est disponible. Plus d'infos >> [cliquez ici](#)

Centre de la Danse Pierre Doussaint aux Mureaux

Le Cdd ferme se portes à 17h30 pour respecter la mesure de couvre-feu.

Conservatoire à Rayonnement Départemental à Mantes-la-Jolie

Pour respecter le couvre-feu, la fin des cours collectifs se fait à 17h. Les autres cours se terminent à 17H30. Pour les cours ayant lieu après 17h30 ceux-ci se dérouleront en visio enseignement.

Théâtre de la Nacelle à Aubergenville

Fermeture au public.

Parc aux étoiles à Triel-sur-Seine

Fermeture au public. Néanmoins, le Parc aux Etoiles vous propose un programme 100 % virtuel en direction de tous les publics 7 jours sur 7. Pour en savoir plus > [cliquez ici](#)

Pour les remboursements de vos activités culturelles, nous vous invitons à remplir en ligne votre [formulaire de demande de remboursement](#) des billets achetés.

Pour les remboursements de vos activités culturelles, nous vous invitons à remplir en ligne votre [formulaire de demande de remboursement](#) des billets achetés.

